LES PETITS ÉCHOS DE L'ARC-EN-CIEL

N°4
Avril 2020

Bulletin d'information de l'Association des Parents et Amis de l'Arc-en-ciel des maisons Perce-Neige de Truyes et Cigogné

Alors que le sommaire de ce numéro était finalisé, l'actualité du coronavirus nous oblige à le modifier. Toutes les activités de l'association, impliquant un regroupement de personnes, ont été suspendues. Cependant, comme tout le pays, elle s'est mise au télétravail !

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le report de l'assemblée générale du 13 Mars ne nous a pas permis de présenter le bilan de notre première année. Cet événement est un temps fort d'échange avec nos adhérents et soyez sûrs que nous vous confirmerons la nouvelle date dès que possible (peut être le 19 juin).

L'événement que nous subissons, actuellemnent, amène chacun de nous à vivre des situations particulières. Séparation longue et d'une durée indéterminée de nos enfants, frères ou sœurs, des êtres qui nous sont chers et auprès desquels nous souhaiterions être. Seul le contact par téléphone, ou pour certains, par vidéo est possible. Quelques familles ont fait le choix de les reprendre à domicile pour être plus proches et plus disponibles.

Pour tous, c'est une nouvelle expérience plus ou moins facile, d'autant plus que le confinement empêche le regroupement qui pourrait être un réconfort. Un petit coup de téléphone, à l'un ou à l'autre, devient un rayon de soleil qui réchauffe le cœur dans cette solitude forcée.

Les membres du bureau se tiennent informés de la vie des établissements et le directeur sait qu'il peut compter sur nous, en cas de besoin. Nous avons donné notre accord pour anticiper l'achat du chariot sensoriel au Hameau qui sera bien utile pour les résidents immobilisés dans leur chambre. Faites-nous part des idées qui pourraient germer pour agrémenter le quotidien de nos proches et de ceux qui les acccompagnent.

Nous avons une pensée particulière pour M. Bodier et ses équipes qui, chaque jour, font le maximum pour assurer le bien-être des résidents, quand on connaît les contraintes d'une telle situation.

Un grand merci et des applaudissements fournis, comme il se doit, à tous ceux qui sont en première ligne.

Bon courage à chacun. Prenez bien soin de vous et des uns des autres. Au plaisir de se retouver, aux fêtes des maisons, à la randonnée de septembre.

Gilles-André JEANSON

LES COMMISSIONS AU TRAVAIL

Toutes les commissions ont été très actives, en 2019. Actions envers les familles et les résidents avec les commissions Couture, Bénévolat, Handicap, Loisirs ; pour récolter des fonds avec les quatre manifestations ; de communication avec les Petits Echos, le Reflet.
Retour très positif des parents et des encadrants qui apprécient de se retrouver, d'échanger lors de ces moments très conviviaux.
Achats d'équipement concertés avec les équipes de M. Bodier tels que les chariots sensoriels et les sièges ergonomiques.

L'AGENDA

Rallye : samedi 16 mai, annulé.

Sortie entre familles : dimanche 14 juin, à 11h, pique nique à Chemillé sur Indrois (à confirmer).

Groupe de parole : (réservé aux familles) date à définir, thème *«Comment nous avons vécu l'épidémie de coronavirus »*.

Randonnée : dimanche 6 septembre, au Hameau.

Cérémonie de fusion avec Perce-Neige et parution du livre : reportée en septembre.

Choucroute dansante : dimanche 29 novembre, à La Croix en Touraine.

ON AURA BESOIN DE VOUS avant pour la préparation, le jour même pour assurer la logistique de la randonnée du 6 septembre.
Contacts : Gilles-André Jeanson 06 34 59 08 22 ou larcenciel371@gmail.com

Pour continuer à recevoir les «petits échos» et «le reflet» pensez à adhérer ! 20 € ou plus pour l'année, un reçu fiscal vous sera délivré.

Lire la suite page 2

LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS

Les textes de cette rubrique nous sont transmis par le directeur des 2 maisons Perce-Neige de Truyes et de Cigogné.

NOTRE IMAGINATION COLLECTIVE
MISE À CONTRIBUTION

Un bel article était prévu initialement pour parler de la réorganisation du service animation au Hameau de l'Arc-en-Ciel, mais l'actualité sanitaire bousculant tous nos projets, il était difficile de ne pas parler du Covid-19.
Tout d'abord, je tiens à remercier les professionnels qui, malgré leurs inquiétudes face à ce nouveau virus et la surcharge de travail provoquée par cette situation inédite, font face pour et avec les résidents. Tout en ayant à concilier leur propre organisation familiale...
Je remercie également les familles et l'Association des parents et amis de l'Arc-en-Ciel pour leurs messages de soutien et d'encouragements mais aussi pour leurs remerciements qui vont droit au cœur des équipes.
Merci également à Perce-Neige, à son Directeur Général, aux chargés de mission et à l'ensemble des services supports dont l'aide est précieuse.
Toutefois, impossible de faire l'impasse dans cet article sur le manque de masques. Malgré les directives de l'ARS sur le bon usage du masque, à savoir pas de port systématique mais seulement dans les cas à risques, la possession de masques nous semblait impérative.
Nous avions heureusement un stock de masques. Celui-ci n'étant pas inépuisable, en attendant les livraisons promises par l'ARS, nous avons pu bénéficier de la générosité d'entreprises ayant fait don d'une partie de leurs stocks à la pharmacie de l'Abbaye, à Cormery, afin de les répartir entre les professionnels de santé du territoire. Un grand merci à elles !
Pour le reste du matériel, notre fournisseur habituel est un partenaire précieux qui nous permet d'avoir le matériel nécessaire en quantité suffisante (solutions hydro alcooliques, surblouses, produits d'entretien virucides, ...).
Cette situation inédite invite à interroger nos pratiques et nos habitudes. Elle met à contribution notre imagination collective pour que la vie quotidienne de nos résidents soit la plus agréable possible malgré le confinement et pour que le lien avec les familles soit maintenu.
Je suis sûr que nous aurons appris de cette situation et il ne faudra pas en oublier les leçons...

Jean-Pierre BODIER, Directeur.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- **Déjeuner dansant du 7 novembre 2019** : bénéfice de 1307 €.
- **Interventions de 2 bénévoles** (Annie Bijonneau et Martine Michault) : après-midi galette, contes et musique, le 24 janvier, à la MAS. Crêpes, contes et musique le 14 février, au Hameau.
- **Après-midis crêpes les 1er et 8 février2020**, avec 11 familles, 36 résidents différents et la participation active des salariées. Un grand merci !
- **Loto du 1er mars 2020** : bénéfice de 2065 €.
- **Signature d'une convention**, le 13 mars avec Perce-Neige, de mise à disposition de moyens matériels des maisons de Truyes et Cigogné, au profit de l'association.
- **Bientôt, l'association aura son propre local**, à l'entrée du Hameau de Truyes. Il sera un lieu ouvert aux adhérents, un point de rencontre, de travail au service de nos proches, de nos résidents.
- **Notre association compte 173 adhérents**, au 30/03/19, ainsi que 4 donateurs (particuliers, associations ou entreprises). Merci !

TRUCS & ASTUCES

Pour rendre le confinement moins pénible et douloureux, l'Association prend régulièrement des nouvelles auprès des familles par téléphone, mails, textos et transmet inquiétudes, souhaits et remerciements aux établissements.

Personnes à contacter si besoin
Gilles-André Jeanson
06 34 59 08 22
Paul Julienne 06 37 64 96 12
Nicole Gourdin-Bertin
06 82 33 49 87
Marc Richard 06 19 76 21 61
Isabelle Bonneau 06 50 45 62 87

Organisation MDPH / COVID 19
(source secrétariat d'état personnes handicapées 25 mars).
La MDPH continue de répondre aux besoins importants des personnes en situation de handicap et de leurs aidants. Le standard téléphonique de la MDPH reste donc ouvert de 9h00-12h00 et 13h30-16h30.
Tel:02 47 75 26 66.info@mdph37.fr
Vous pouvez contacter vos référents habituels.

Information COVID-19 et aides sociales
Renouvellement de l'AAH, de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), à échéance entre le 12-03 et le 31-07-20 : prorogation automatique de 6 mois des droits et maintien du versement des aides.
En cas de changement de situation, un circuit court de traitement des demandes sera mis en place entre les départements et les MDPH.

Renouvellement exceptionnel des ordonnances au delà de leur date d'expiration
Un nouvel arrêté, publié au Journal officiel du 24 mars 2020, étend la possibilité de renouvellement d'une prescription expirée aux médicaments stupéfiants et assimilés. Cette mesure exceptionnelle est applicable jusqu'au 31 mai 2020, avec l'accord écrit du prescripteur. Pour les autres médicaments pouvant déjà bénéficier d'un renouvellement exceptionnel au-delà de la date d'expiration de la prescription, elle est ramenée au 15 avril 2020.

Directeur de la publication : Gilles-André Jeanson. Rédacteur Hugues Gourdin-Bertin. Imprimé par nos soins.